

# Encombrants

Les encombrants désignent des objets trop volumineux pour être déposés dans les bacs : tapis, tentures, petites objets divers, literie, matelas, mobilier, emballages volumineux, ferraille, épaves de vélos...

**Jour de collecte des encombrants** : le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois.



## Déchets refusés

- Gravats, déchets de bricolage et de travaux (parpaings, portes, fenêtres, placoplâtre, lavabo, évier, carrelage, cuve WC..)
- Appareils ménagers (sèche-cheveux, micro-ondes, frigo...)
- Pots de peinture
- Pneus, pièces automobiles
- Déchets spéciaux, toxiques et dangereux (batteries, piles, bouteilles de gaz, extincteurs...)
- Huiles de friture
- Ampoules, piles, batteries
- Déchets provenant des professionnels (palettes, gravats, mobilier)
- Ordures ménagères

## Infos pratiques

Vos encombrants doivent être sortis la veille du jour de collecte, après 20h. Ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons ou des voitures.

## Contact

### Paris Terres d'Envol

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. 0 800 10 23 13 (appel gratuit)

## Liens utiles

[Calendrier de collecte 2022](#)